

Autour de d'Artagnan dans le Gers

Cahier des charges Appel à projets 2023

(350ème anniversaire de la mort de d'Artagnan)



Mise à jour : 1^{er} mars 2023

Tous pour un ! Un pour tous !



Contexte

L'année 2023 marque les 350 ans de la mort de d'Artagnan, le plus mythique des Gascons.

C'est l'occasion de se souvenir que d'Artagnan, constamment revisité, reste à la fois solidement ancré dans l'histoire et dans la réalité de sa Gascogne natale, et résolument tourné vers l'avenir. Et d'en profiter pour lancer une dynamique territoriale concertée de promotion du Gers autour de d'Artagnan et des ses compagnons, Mousquetaires du Roi et Cadets de Gascogne.

Maître d'œuvre

Cet appel à projets est organisé par l'Association de préfiguration du projet d'Artagnan dans le département du Gers (www.autourdedartagnan.fr), qui a pour objet d'élaborer un projet ambitieux autour de l'image de d'Artagnan permettant de valoriser le département du Gers afin d'en exploiter le potentiel socio-culturel, économique et touristique.

Créée en janvier 2023, cette association comprend comme membres fondateurs l'État, la Région Occitanie, le département du Gers, Les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Armagnac, du Pays d'Auch, du Pays Portes de Gascogne et du Pays Val d'Adour, les communautés de communes d'Artagnan en Fezensac et de la Ténarèze, les communes de Condom et de Lupiac, ainsi que les associations D'Artagnan chez d'Artagnan, Route Européenne d'Artagnan, Compagnie des Mousquetaires d'Armagnac, Société Archéologique et historique du Gers, et Gers développement.

Objectifs

Les objectifs de cet appel à projets sont de

- Mettre au point pour 2023 un programme touristique et culturel sur le territoire du Gers autour de d'Artagnan, des Mousquetaires du Roi et des Cadets de Gascogne (« le Programme »), constitué d'événements et d'activités ouverts au grand public.
- Permettre le développement d'un programme concerté et coordonné qui assure la promotion du Gers grâce à d'Artagnan, et la promotion, grâce au Gers, des valeurs associées à d'Artagnan et aux Mousquetaires du Roi.



- Entamer une dynamique pour pérenniser un tel programme sur le long terme, en particulier en permettant de fédérer les acteurs locaux.

Soutien fourni aux projets

Le soutien fourni aux projets retenus se fera exclusivement en nature :

- aide à la visibilité et à la promotion des projets à travers leur intégration dans un programme labellisé qui fera l'objet de campagnes de communication et de promotion
- aide à la coordination entre projets, aide à l'identification de complémentarités et de synergies entre projets, aide à la mutualisation des compétences et des moyens

Porteurs de projet éligibles

Sont éligibles à la participation au programme les porteurs de projets suivants :

- collectivités et établissements publics,
- associations déclarées,
- coopératives (en particulier de type SCOP ou SCIC), et
- tous partenaires d'un Office de tourisme du département du Gers.

Les personnes ainsi éligibles et qui sont membres de l'*Association de préfiguration du projet d'Artagnan dans le département du Gers*, maître d'œuvre du projet, ne pourront pas participer aux délibérations qui concernent leur projet.

Engagements des lauréats

Les lauréats (les porteurs de projets retenus) devront s'engager, via la signature d'une charte d'engagement, à :

- Adhérer aux objectifs et aux règles de fonctionnement du Programme
- Faire figurer sur tous supports promotionnels de leur projet la mention de sa participation au Programme ainsi que le nom, le logo et l'adresse web du Programme
- Suivre les communications du réseau de participants au Programme et, autant que possible, y contribuer de façon constructive dans l'intérêt général – en particulier pour ce qui est des retours et partages d'expérience



Tous pour un ! Un pour tous !

- S'impliquer autant que possible dans les groupes de travail mis en place pour soutenir le Programme
- S'efforcer de coordonner leur projet avec d'autres projets du Programme, lorsque cela fait sens, et de mutualiser compétences et moyens
- Fournir en fin d'année un compte-rendu sur le déroulement du projet et répondre à un questionnaire d'évaluation du Programme

Cette charte permettra de formaliser la volonté d'action des porteurs de projet dans cette dynamique territoriale, de préciser le cadre de leur intervention, de poser les prémisses d'une éventuelle future marque et de fédérer les acteurs en favorisant, dès le début du projet, leur sentiment d'appartenance.

Modalités de sélection des projets

Critères obligatoires

Pour être éligible, un projet doit obligatoirement :

- porter sur un événement ou une activité dans le Gers, ouvert au grand public
- être proposé par un porteur de projet éligible (collectivité ou établissement public, association déclarée, coopérative ou partenaire d'un Office de tourisme du département du Gers)
- être associé à d'Artagnan, aux Mousquetaires du Roi ou aux Cadets de Gascogne, en s'inscrivant dans au moins une des quatre thématiques suivantes :
 - Histoire, langue et patrimoine
 - Valeurs associées à d'Artagnan et aux Mousquetaires du Roi
 - Création artistique et culturelle
 - Art de vivre et gastronomie

Critères d'évaluation

Les projets éligibles seront ensuite évalués sur leur capacité à satisfaire à un ou plusieurs des critères d'évaluation suivants :

- Contribuer à la connaissance de l'histoire de d'Artagnan et de ses compagnons, Mousquetaires du Roi ou Cadets de Gascogne



Tous pour un ! Un pour tous !

- Contribuer à la connaissance et à la promotion des valeurs positives auxquelles d'Artagnan et les Mousquetaires du Roi sont associés, pour beaucoup caractéristiques de l'Esprit chevaleresque : talent, habileté, capacité d'action, sens du devoir, sens du service, sens de l'honneur, loyauté, fidélité, solidarité, fraternité, générosité, amitié, convivialité, bravoure, audace et panache
- Adhérer à ces valeurs dans la façon dont le projet est mené
- Contribuer à un tourisme social et solidaire
- Contribuer à un tourisme de savoir-faire (artisanat et industrie)
- Mettre en valeur et faire découvrir produits du terroir et traditions gastronomiques du Gers
- Valoriser le patrimoine naturel, industriel, agricole et historique du Gers
- Promouvoir les itinérances douces
- Pratiquer et promouvoir un tourisme durable (tel que défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : *"un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil"* - voir www.tourisme-durable.org).
- Contribuer à une création culturelle locale, originale et de qualité
- Incorporer une dimension pédagogique, notamment à destination des plus jeunes
- Animer et revitaliser les territoires
- S'appuyer sur une démarche de coopération, et sur une démarche de mutualisation des compétences ou des moyens, avec d'autres acteurs - gersois ou non
- Créer ou enrichir des produits et autres résultats (documents, films, cartes, données) utilisables par le plus grand nombre, notamment par publication sous licence libre ou par mise à disposition des données en Open data
- Adhérer aux « Clubs marque » du Comité départemental du tourisme du Gers (TerraGers, Les bon crus d'Artagnan, Le petit d'Artagnan, GersFriendly), si pertinent (voir <https://www.pro.tourisme-gers.com/je-deviens-acteur-des-marques-du-cdt>)



Comité de sélection

Un comité de sélection sera constitué par le maître d'œuvre du Programme.

Modalités de candidature

Soumettre un projet

Le Dossier de candidature est constitué d'un simple formulaire de candidature, disponible sous la forme d'un fichier OpenDocument téléchargeable sur www.autourdedartagnan.fr.

Le formulaire est à renseigner sur ordinateur (avec un logiciel tel que LibreOffice Writer ou Microsoft Word), à sauvegarder sous une forme éditible, en format ODT (préférée) ou DOC, et à retourner en pièce jointe par courrier électronique à l'adresse <contact@autourdedartagnan.fr>.

Il sera accusé réception de chaque acte de candidature reçu.

Recevoir une réponse

Le comité de sélection donnera une réponse à chaque candidat.

La candidature pourra être soit :

- acceptée, avec ou sans recommandations (par exemple une recommandation de se rapprocher du porteur d'un projet particulier, complémentaire ou susceptible de synergies)
- acceptée, sous conditions d'ajustements
- rejetée

Partage des informations fournies

Les informations sur les projets acceptés, telles que renseignées dans le formulaire, seront rendues accessibles à l'ensemble des candidats labellisés, afin de favoriser la coopération et la mutualisation de compétences et de moyens.

Responsabilités

Il est de la seule responsabilité du candidat de s'assurer que son Projet est conforme aux lois et règlements en vigueur, y compris en relation avec l'utilisation d'œuvres couvertes par le droit d'auteur. Ces détails n'ont pas à figurer dans le formulaire.



Calendrier

Les projets acceptés à l'issue de l'appel initial seront incorporés dans la campagne de promotion organisée pour le lancement du programme, et figureront dans les supports promotionnels édités à cette occasion.

Les projets acceptés plus tard seront incorporés au site web du Programme.

Appel initial

- Début février 2023 : diffusion de l'appel à projets
- 15 mars 2023 : date limite de soumission des projets
- 15 avril 2023 : date limite de réponse aux candidats

Soumissions en cours d'année

Les soumissions reçues en cours d'année seront toutes étudiées, dans un délai maximum d'un mois.

Dates et actualités

Les dates et actualités du Programme seront publiées et mises à jour sur www.autourdedartagnan.fr.

Contacts

Pour toute question, rapprochez-vous de l'office de tourisme de votre territoire ou contactez le secrétariat du Programme à <contact@autourdedartagnan.fr>.



Table des matières

Contexte.....	2
Maître d'œuvre.....	2
Objectifs.....	2
Soutien fourni aux projets.....	3
Porteurs de projet éligibles.....	3
Engagements des lauréats.....	3
Modalités de sélection des projets.....	4
Critères obligatoires.....	4
Critères d'évaluation.....	4
Comité de sélection.....	6
Modalités de candidature.....	6
Soumettre un projet.....	6
Recevoir une réponse.....	6
Partage des informations fournies.....	6
Responsabilités.....	6
Calendrier.....	7
Appel initial.....	7
Soumissions en cours d'année.....	7
Dates et actualités.....	7
Contacts.....	7
Table des matières.....	8
Annexe - Charte d'engagement.....	9
Annexe - Formulaire de candidature.....	10
Projet.....	10
Intitulé (2 lignes maximum).....	10
Résumé (10 lignes maximum).....	10
Personne référente (nom, affiliation, email, téléphone).....	10
Participants.....	11
Porteur de projet.....	11
Autres participants au Projet (indiquer nom, brève <i>description</i> et/ou site web).....	11
Thématiques.....	12
Description du Projet.....	13
Adéquation aux critères d'évaluation.....	16
Observations complémentaires.....	22
Ressources utiles.....	22



Annexe - Charte d'engagement

Chaque porteur d'un projet (« le Projet ») labellisé dans le cadre du Programme *Autour de d'Artagnan dans le Gers 2023* (« le Programme ») s'engage :

- Dans le cadre spécifique du Projet, à :
 - Adhérer aux objectifs et aux règles de fonctionnement du Programme, tels que détaillés dans le Cahier des charges de l'Appel à projets daté du 1er mars 2023 (document « Autour-de-dartagnan-dans-le-gers-cahier-des-charges-2023-03-01 », disponible en ligne à www.autourdedartagnan.fr).
 - Faire figurer sur tous supports promotionnels du Projet la mention de sa participation au Programme ainsi que le nom, le logo et l'adresse web du Programme
 - S'efforcer de coordonner le Projet avec d'autres projets du Programme, lorsque cela fait sens, et de mutualiser compétences et moyens.
 - Tenir le Programme informé en temps opportun de tout changement au Projet ou toute autre information pertinente relative au Projet et à son insertion dans le Programme
 - Fournir en fin d'année un compte-rendu sur le déroulement du Projet et répondre à un questionnaire d'évaluation du Programme
- Et plus généralement, à :
 - Suivre les communications du réseau de participants au Programme et, autant que possible, y contribuer de façon constructive dans l'intérêt général – en particulier pour ce qui est des retours et partages d'expérience
 - S'impliquer autant que possible dans les groupes de travail mis en place pour soutenir le Programme
 - S'efforcer de continuer à s'inscrire dans la dynamique territoriale voulue par le Programme, notamment en utilisant, lorsque c'est possible et pertinent, l'histoire de d'Artagnan et de ses compagnons, Mousquetaires du Roi et Cadets de Gascogne, pour promouvoir le Gers



Annexe - Formulaire de candidature

Le fichier de ce formulaire est disponible sur www.autourdedartagnan.fr en formats ODT et PDF. Retournez votre formulaire renseigné par courrier électronique à contact@autourdedartagnan.fr.

Rappel :

Le soutien fourni aux projets retenus se fera exclusivement en nature :

- aide à la visibilité et à la promotion des projets à travers leur intégration dans un programme labellisé qui fera l'objet de campagnes de communication et de promotion
- aide à la coordination entre projets, aide à l'identification de complémentarités et de synergies entre projets, aide à la mutualisation des compétences et des moyens

Projet

Intitulé (2 lignes maximum)

Résumé (10 lignes maximum)

Personne référente (nom, affiliation, email, téléphone)



Tous pour un ! Un pour tous !

Participants

Porteur de projet

Type d'organisation

Identité et coordonnées

Nom ou
Raison sociale

Objet ou
Activité principale

SIREN ou SIRET

Adresse postale

Site web

Autres participants au Projet (indiquer nom, brève description et/ou site web)



Tous pour un ! Un pour tous !

Thématiques

Pour chacune des 4 thématiques retenues, exposer en 5 lignes maximum en quoi le projet s'inscrit dans cette thématique, si c'est le cas.

(1) Histoire, langue et patrimoine

(2) Valeurs associées à d'Artagnan et aux Mousquetaires du Roi

(3) Création artistique et culturelle

(4) Art de vivre et gastronomie



Tous pour un ! Un pour tous !

Description du Projet

Contexte (10 lignes maximum)

Objectifs (10 lignes maximum)

Actions envisagées (10 lignes maximum)



Tout pour un ! Un pour tout !

Public cible (utilisateurs, bénéficiaires, usagers, visiteurs...) (5 lignes maximum)

Tarifs, si payant (5 lignes maximum)

Lieu(x) de réalisation (5 lignes maximum)

Calendrier prévisionnel (étapes clés) (10 lignes maximum)



Tous pour un ! Un pour tous !

Communication envisagée (5 lignes maximum)

Livrables réutilisables par le porteur de projet ou par d'autres (10 lignes maximum)



Tous pour un ! Un pour tous !

Adéquation aux critères d'évaluation

Pour chacun des 15 critères d'évaluation retenus, exposer en 10 lignes maximum en quoi le projet s'inscrit dans ce critère, si c'est le cas.

(1) Contribuer à la connaissance de l'histoire de d'Artagnan et de ses compagnons, Mousquetaires du Roi ou Cadets de Gascogne :

(2) Contribuer à la connaissance et à la promotion des valeurs positives auxquelles d'Artagnan et les Mousquetaires du Roi sont associés, pour beaucoup caractéristiques de l'Esprit chevaleresque : talent, habileté, capacité d'action, sens du devoir, sens du service, sens de l'honneur, loyauté, fidélité, solidarité, fraternité, générosité, amitié, convivialité, bravoure, audace et panache :



Tous pour un ! Un pour tous !

(3) Adhérer à ces valeurs dans la façon dont le projet est mené :

(4) Incorporer une dimension pédagogique, notamment à destination des plus jeunes :

(5) Contribuer à un tourisme social et solidaire :



Tous pour un ! Un pour tous !

(6) Contribuer à un tourisme de savoir-faire (artisanat et industrie) :

(7) Pratiquer et promouvoir un tourisme durable (tel que défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : “un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil” - voir www.tourisme-durable.org) :

(8) Promouvoir les itinérances douces :



Tous pour un ! Un pour tous !

(9) Mettre en valeur et faire découvrir produits du terroir et traditions gastronomiques du Gers :

(10) Valoriser le patrimoine naturel, industriel, agricole et historique du Gers :

(11) Contribuer à une création culturelle locale, originale et de qualité :



Tous pour un ! Un pour tous !

(12) Animer et revitaliser les territoires :

(13) S'appuyer sur une démarche de coopération, et sur une démarche de mutualisation des compétences ou des moyens, avec d'autres acteurs - gersois ou non :

(14) Créer ou enrichir des produits et autres résultats (documents, films, cartes, données) utilisables par le plus grand nombre, notamment par publication sous licence libre ou par mise à disposition des données en Open data :



Tous pour un ! Un pour tous !

(15) Adhérer aux « Clubs marque » du Comité départemental du tourisme du Gers (TerraGers, Les bon crus d'Artagnan, Le petit d'Artagnan, GersFriendly), si pertinent (voir <https://www.pro.tourisme-gers.com/je-deviens-acteur-des-marques-du-cdt>) :



Tous pour un ! Un pour tous !

Observations complémentaires

Éventuelles observations complémentaires jugées pertinentes (10 lignes maximum)

Ressources utiles

Éventuelles ressources utiles, notamment des visuels pouvant illustrer et soutenir la promotion du projet. Fournir pour chaque ressource un nom le plus descriptif possible, et

- pour une ressource disponible en ligne : son adresse (URL)
- pour un fichier à nous envoyer : le nom du fichier.

Si vos fichiers sont trop volumineux pour nous les faire parvenir par courrier électronique en pièces jointes, envoyez-nous un message à contact@autourdedartagnan.fr et nous vous donnerons un lien pour leur téléversement.